Conseil supérieur de l'Éducation
5 juillet 2012

Déclaration de Laurent Escure,
Secrétaire général UNSA Éducation

Au moment où s'ouvre cet acte I de la refondation, l'UNSA Éducation souhaite réaffirmer son engagement, ses exigences et indiquer l'état d'esprit avec lequel nous abordons cette concertation.

Notre engagement pour construire cette nouvelle étape de la démocratisation de notre système éducatif sera sans arrière-pensées. Notre détermination à la concrétiser sera, elle, sans faille car notre pays ne peut plus attendre. Ce saut qualitatif pour notre École doit lui permettre de tenir enfin les promesses humanistes d'égalité et de justice sociale avancées par la République.

La société éducative que nous voulons a en effet besoin d'une École libératrice pour chacun et efficace pour tous, d'une École qui soit enfin celle de l'inclusion et de la réussite et non plus celle du tri et de la ségrégation, d'une École qui s'appuie sur les principes de coéducation, d'une École qui fasse toute sa place à l'éducation non formelle et qui s'intègre aux réalités territoriales dans le cadre de projets éducatifs locaux.

Comme nous l'avons déjà indiqué, nous **serons exigeants pour le changement**. Exigeants pour que le changement soit profond et exigeants pour qu'il soit compris par ceux qui le mettront en œuvre et ceux qui doivent en bénéficier.

Ce changement doit permettre à notre École d'offrir à chaque jeune un socle commun de compétences à l'issue de la scolarité obligatoire dans un bloc école-collège repensé. Parallèlement, nous aurons à construire un parcours de diversification dans un cycle Bac -3/Bac+3 qui doit être, lui aussi, celui de la réussite pour une insertion citoyenne et professionnelle de qualité. La question des missions et de la formation des enseignants, celle des rythmes, comme celles liées aux programmes et à l'évaluation devront être traitées au regard de ce double objectif.

Pour cette refondation, deux temps désormais s'ouvrent à nous. Le temps de la Nation et le temps des personnels.

Le temps de la Nation est celui de la concertation très large de la communauté éducative et de la société toute entière ainsi que celui du vote de la Loi. C'est le temps où, sans repartir de zéro, la Nation va fixer ses objectifs à l'École et indiquer les voies et les moyens pour y parvenir.

Dans cette période d'élaboration, l'UNSA Éducation s'engagera pleinement. Nous nous y engagerons avec d'autres, comme nous l'avons fait dans le cadre du bloc majoritaire du changement qui existe dans ce CSE. La méthode et les échanges entre nous et entre nous et le ministère, qui ont conduit à la modification du calendrier scolaire prochain ont d'ailleurs été, de ce point de vue, exemplaires.

Y contribuer avec d'autres signifie aussi, pour nous, l'absolue nécessité de sortir du quant à soi où l'égoïsme corporatiste entrave la capacité à mobiliser toutes les énergies et, finalement, se retourne contre ceux qu'on est censé représenter.

Contribuer au changement du cœur du logiciel de notre système éducatif, c'est aussi ne pas avoir de crispations ou de tabous sur nos métiers. Notre contribution à la construction

de l'École du XXIe siècle sera ainsi celle de syndicalistes exigeants mais ouverts et tournés vers l'avenir.

Nous nous engagerons donc totalement dans cette coproduction du changement. Dans cette période où l'argent public est une denrée rare, nous considérons que les 60 000 postes dont nous allons bénéficier ne sont pas un dû mais une marque de la confiance qui nous est faite. Cette priorité, affichée et financée par l'argent de tous, ajoute à l'exigence que nous avons de changer notre École et nos méthodes, pour faire réussir enfin ceux qui n'ont que l'École.

Parallèlement à ce temps de la concertation et de la Loi, et après lui, il nous faudra aussi réussir le temps des personnels.

Concernant les textes réglementaires qui découleront de la loi, ce temps sera celui, non plus seulement de la concertation mais également celui de la négociation. Les nouvelles règles de la représentativité et les résultats des élections d'octobre dernier, placent l'UNSA Éducation en situation de signer des accords à l'issue d'une phase de discussion. Nous considérons que cette démarche peut être une occasion de revivifier concrètement la démocratie sociale dans notre ministère. Nous invitons donc le ministre à l'utiliser.

Mais le temps des personnels, c'est aussi celui où lorsque la loi est votée, l'on ne considère pas que tout est fini, au contraire. Trop de réformes positives ont été, par le passé, victimes de ce phénomène.

L'UNSA Éducation réitère donc sa proposition d'un rendez-vous annuel de la refondation où nous ferions, dans un CSE présidé par le ministre, le point sur l'avancée de la réforme.

Nous proposons également qu'entre l'adoption de la loi et son application effective, l'institution utilise le temps disponible pour organiser des échanges avec tous les professionnels de l'Éducation nationale. Ce moment de dialogue doit permettre l'appropriation des réformes, mais aussi l'expression des inquiétudes ou des doutes. Par ailleurs, chaque agent sur le terrain peut être, lui aussi, un coproducteur de la refondation. Nos collègues, dans les écoles, les collèges et les lycées, sont riches d'idées et de compétences. Il faudra les reconnaître et les prendre en compte pour mieux s'appuyer sur elles dans la phase de mise en œuvre de la loi.

Nous demandons enfin que toute l'institution se mobilise pour accompagner, pas à pas et tout au long des cinq ans qui viennent, l'ensemble des professionnels pour que la refondation soit vécue comme une chance par ceux qui la feront vivre quotidiennement.

Nos collègues sont prêts au changement mais ils ont besoin d'être entendus, accompagnés et reconnus dans leur professionnalité. L'UNSA Éducation considère que la refondation de l'École de la République est une occasion pour qu'ils retrouvent, non seulement le sens de leur mission mais aussi la joie et la fierté d'être les chevilles ouvrières de l'œuvre émancipatrice du service public d'Éducation.

Le Ministre a évoqué son souhait, lors du CSE du 8 juin, de faire de son ministère le ministère des solutions. Nous partageons cet objectif. De nombreux pays semblables à la France nous montrent en effet qu'il n'y a pas de fatalité à l'échec scolaire.

Le temps de la refondation qui s'ouvre aujourd'hui peut être aussi celui de la mobilisation, de l'optimisme et de la confiance. C'est avec cet état d'esprit que l'UNSA Éducation et tous ses syndicats s'y engagent.